

LES ATELIERS DU CAUE

règlement PLU négociier
 accompagner encadrer
 intégration composition
 adaptation matériaux

de la parcelle
à la maison



3 ET 4 MARS 2016 / MÉRIGNAC

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE
 organisme partenaire du Conseil Départemental de la Gironde

140, avenue de la Marne 33700 Mérignac
 Tél 05 56 97 81 89 / Fax 05 56 47 10 62
www.cauegironde.com / contact@cauegironde.com



Lors de cette formation, la maison individuelle fera l'objet de toutes les attentions. Perçue comme un moyen de densifier un tissu urbain ou de "faire de l'architecture" autrement, cette forme d'habitat constitue une part importante de la production de logement.

Combinant urbanisme et architecture, ce cycle vise à intégrer au mieux l'habitat dans son contexte afin de créer, d'améliorer ou de maintenir un cadre de vie de qualité.

L'atelier "Nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ?" vous proposera des pistes méthodologiques pour prendre en compte et encadrer le phénomène de la division parcellaire.

Par ailleurs, l'atelier "Si la maison invitait l'architecture" vous permettra d'enrichir vos savoir-faire afin d'instruire plus aisément les autorisations de construire et d'apporter de nouveaux conseils aux pétitionnaires.

→ les questions en débat

- Comment élaborer une stratégie et un projet de développement de l'habitat adaptés à l'intérêt général face au développement de tactiques individuelles ?
- Comment analyser les pièces d'un permis de construire ?
- Comment ajuster vos postures et mieux négocier avec vos pétitionnaires lors de l'instruction de leurs demandes d'autorisation d'urbanisme ?

→ le public

Élus, techniciens et instructeurs de services ADS, Autorisation du Droit des Sols

→ le format

Ateliers (16 participants)



nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ?

**ATELIER
URBANISME**

Intervenants

Fabrice DEL AGUILA, architecte-urbaniste conseil
Sandrine PIAUX, architecte conseil

3 mars 2016 / 9h-12h30

La division parcellaire : une densification à l'œuvre des tissus urbains

- Comprendre, évaluer, anticiper pour bien prendre en compte ce processus sur votre territoire.

Ateliers participatifs : cas pratiques d'instruction thématique

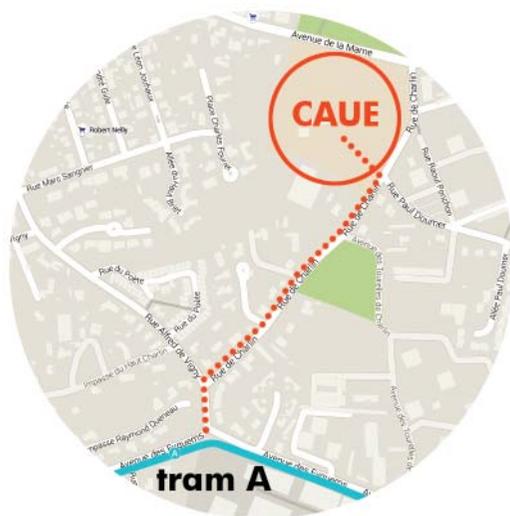
- Division parcellaire et rapport aux voisins
- Division parcellaire et rapport à la rue
- Division parcellaire et organisation des bandes d'accès
- Division parcellaire et surdensification d'un tissu pavillonnaire
- Division parcellaire et préservation des ambiances paysagères

Se positionner : quelle gestion et quelle mise en oeuvre ?

- Division parcellaire et urbanisme contentieux
- Division parcellaire et urbanisme réglementaire : tester et écrire la règle
- Division parcellaire et urbanisme négocié : encadrer, accompagner, instruire
- Division parcellaire et urbanisme participatif/de projet

→ le lieu

CAUE de la Gironde
140, avenue de la Marne
33700 Mérignac



si la maison invitait l'architecture

**ATELIERS
ARCHITECTURE**

Intervenants

Martine COMBEAU, architecte conseil

Sandrine PIAUX, architecte conseil

3 mars 2016

s'outiller 14h - 17h

S'initier à l'histoire de l'architecture

Se forger une culture architecturale, connaître les grandes périodes et grands mouvements de l'histoire architecturale.

L'architecture en Gironde

- Pause-café autour des ouvrages du CAUE et de l'exposition "Maisons de Girondins".
- Mieux connaître l'architecture variée et typique de Gironde.

Se forger un vocabulaire architectural

Connaître les éléments de constructions, les matériaux, les nouveaux "accessoires énergétiques".

4 mars 2016

construire du neuf 9h - 12h30

Savoir analyser les différentes pièces d'un permis de construire

Comment juger de l'insertion, conseiller sur l'implantation, l'orientation, la composition des façades, les clôtures, ...

Atelier pratique : de la conception à la critique d'un projet

Mise en situation (par groupes de 4) : concevoir, analyser le site, réfléchir à l'implantation, l'orientation, l'intégration, anticiper les extensions éventuelles, ...

Restitution et discussion entre les groupes

Adopter un regard critique, échanger, partager, confronter différents points de vue.

transformer l'existant 14h - 17h

La rénovation

Les pathologies du bâtiment, les modifications de façade et le ravalement, les questions énergétiques, les modifications successives.

Extension ou surélévation

Agrandir une maison, c'est rompre une harmonie et chercher un nouvel équilibre. Savoir adopter deux attitudes bien distinctes : l'extension cherche à s'intégrer à l'existant ou, au contraire, l'extension se différencie de l'existant et sera clairement identifiée.

Ateliers pratiques autour de dossiers de DP et PC

Se faire un avis objectif sur un projet et savoir l'argumenter, aller au-delà du "c'est beau, ce n'est pas beau" et du "j'aime, je n'aime pas", écrire un avis argumenté et rédiger des propositions pour améliorer le projet.



inscription

M. Mme

prénom

qualité

organisme

adresse

.....
téléphone

courriel

Je m'inscris au cycle des 4 ateliers
du 3 et 4 mars 2016 (100 euros)

Je m'inscris à l'atelier
"nos parcelles font des petits... bonne nouvelle ?"
du 3 mars 2016 (25 euros)

Je m'inscris aux ateliers
"si la maison invitait l'architecture"
du 3 et 4 mars 2016 (75 euros)

Les frais d'inscription comprennent les dossiers de formation.

En cas d'annulation de votre part, veuillez nous contacter par écrit (courrier ou courriel) 7 jours avant la date de l'événement afin de donner lieu à un remboursement. Passé ce délai, toute inscription donnera lieu au paiement à titre d'indemnité.

En cas d'annulation de l'événement, un courriel vous sera envoyé 7 jours avant la date de l'événement à l'adresse courriel indiquée sur le bulletin d'inscription.

Je règle par :

chèque à l'ordre du CAUE de la Gironde

mandat administratif

nom et adresse du destinataire de la facture

..... tél

réponse souhaitée avant le 17 février 2016

attention ! le nombre de places est limité à 16 personnes

Seront prioritaires les personnes s'inscrivant à la totalité du cycle.

Merci d'envoyer **un bulletin d'inscription par personne** à Patricia Denave :

- par courriel : patriciadenave@cauegironde.com
- par courrier : CAUE de la Gironde / 140 avenue de la Marne / 33700 Mérignac

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT DE LA GIRONDE

tél : 05 56 97 81 89 / fax : 05 56 47 10 62

numéro d'agrément : 72 33 04465 33